

L'APAJH43 RECRUTE !

UN CHEF DE SERVICE (H/F)

Poste basé à la MAS La Merisaie à Allègre (43)

En Contrat à Durée Indéterminée (1ETP)

(Convention collective 1966)

Poste à pourvoir – 05/10/2026

MISSION PRINCIPALE

Proposer un lieu de vie aux personnes adultes en situation de polyhandicap nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne et sociale.

L'activité principale est le pilotage de l'action des différentes unités et services de la MAS :

- Concevoir et mettre en œuvre le projet d'établissement, en concertation avec la direction, en tenant compte du projet de la structure et de l'évaluation des besoins des personnes accueillies.
- Mettre en œuvre et promouvoir une démarche qualité garantissant la mise en œuvre et le respect des projets individuels des personnes accueillies.
- Être garant, aux côtés de la directrice du pôle adulte, du respect des droits et libertés des personnes accueillies.

DETAIL DES MISSIONS

Encadrement d'équipe et gestion des ressources humaines :

- Encadrer et animer des équipes socio-éducatives de jour et de nuit, l'équipe paramédicale (infirmières, ergothérapeute et psychomotricienne), l'équipe administrative (assistante sociale, psychologue) et d'animation (ES-ME).
- Organiser le travail des équipes, établir et suivre les plannings sur le logiciel Octime en lien avec le collègue chef de service.
- Apporter un appui technique aux professionnels.

- Être garant des projets personnalisés, de leur élaboration à leur réactualisation (logiciel vitality)
- Participer à la réalisation des fiches de postes et au recrutement des équipes placées sous son autorité ainsi qu'au développement des compétences (formations).
- Animer et conduire les réunions d'équipe et de projet personnalisé.

Gestion administrative et budgétaire

- Engager et suivre les dépenses d'exploitation des services de l'établissement sous votre responsabilité dans le cadre du budget autorisé et communiqué par la directrice du pôle adulte.
- Organiser les parcours d'admission et de sortie des résidents (permanent, temporaire, de jour)
- Valider ou superviser les écrits professionnels (synthèse de suivi)
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Contrôler la qualité des activités réalisées.
- Participer à l'élaboration du rapport d'activité

Communication interne et animation

- Recueillir, analyser et transmettre les informations et les propositions de l'équipe ou des usagers
- Transmettre les informations et les décisions de la direction aux équipes
- Rendre compte à la directrice du pôle adulte, de l'activité des services et des collaborations avec les partenaires.
- Diffuser les bonnes pratiques et promouvoir l'analyse de la pratique professionnelle.

Participation à la mise en place du projet d'établissement 2024-2029

- Décliné en 10 fiches actions.

Relation et communication de proximité

- Informer les parents ou les représentants légaux des modalités d'accueil des résidents (personne en situation de handicap) et des évolutions du projet personnalisé.

- Veiller à ce que les familles soient accueillies dans de bonnes conditions et régler les dysfonctionnements.
- Comprendre les demandes des familles et leur proposer les solutions les mieux adaptées.
- Garantir la participation des résidents, de leur famille ou des représentants légaux lors de l'élaboration de leur projet personnalisé.
- Garantir la coordination de le suivi de l'accompagnement des résidents.

PROFIL RECHERCHE

Compétences et qualifications requises

Formation/ Expérience

- Diplôme CAFERUIS OU EQUIVALENT EXIGE
- Permis de conduire B - exigé

Principales compétences attendues

- Aisance en management d'équipes pluriprofessionnelles.
- Connaissance des outils de la loi 2022-2.
- Maîtrise de la gestion de projet personnalisé.

Candidature à adresser au directeur des établissements et services :

Par **courrier** : APAJH 43, 12 Boulevard Maréchal JOFFRE, 43000
Le PUY EN VELAY

Ou Par **mail** : recrutement@apajh43.fr

Conditions d'emploi

LIEU : MAS La Merisaie à Allègre (43)

CONTRAT : CDI temps plein

STATUT : Cadre

ORGANISATION DU TRAVAIL : NON
SOU MIS A HORAIRE - 18 RTT et 5
SEMAINES CP - ASTREINTES (448
euros/7jours)

REMUNERATION : Selon Convention
Collective Nationale 66 – Annexe 6 -
Grille cadre 2 niveau 2 - Coefficient
de 770 à 985.60 selon reprise
d'ancienneté.

AVANTAGES : CSE, Mutuelle prise en
charge à 60%, Prime SEGUR,
Engagement RSE, PC portable,
téléphone portable, véhicule de
service.

Label Handi-Engagé

(Date limite de candidature le 21/08/2026)

QUI SOMMES-NOUS ?

L'APAJH de Haute-Loire est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, où se retrouvent, sans discrimination et, en tant que citoyens, toutes les personnes conscientes de l'importance de la lutte à mener pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.



L'APAJH réfléchit, défend et informe les personnes en situation de handicap et leurs familles. Propose et formule des revendications face aux pouvoirs publics. Crée et gère diverses structures répondant aux besoins des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, quel que soit leur âge.